Quelle différence y a-t-il entre les cabinets de courtage international et les courtiers d'assurances?

Réponse apportée le 12/05/2011 par PARIS Bpi – Actualité, Art moderne, Art contemporain, Presse

Je vous indique la notice d'un ouvrage que nous possédons à la Bpi et qui explique clairement les métiers du courtage.

Auteur : Naimi, Jean-Charles
Titre : Le courtage d'assurance /
Édition : 3e éd.
Éditeur : Paris : L'Argus, 2003
Description : 284 p. ; 21 cm
Collection : Plus
Résumé : Etablit un panorama du métier et du statut juridique de courtier en assurance et des problèmes posés par la constitution et la gestion des cabinets de courtage qui sont à la fois des sociétés de conseil en assurances et des sociétés commerciales.
Niveau 2 – Droit, économie, sc. sociales –
366 NAI – Disponible

A voir également :
Fédération française des sociétés d'assurances:

Le courtier ne vend pas directement de contrats d'assurances à ses clients. Il les aide à en acheter. En cela, son rôle de conseil est essentiel. Il a une connaissance appronfondie du marché de l'assurance, et se tient informé de ses évolutions.

Chambre syndicale des courtiers d'assurance

et aussi :